

## EXTRAIT

## DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

3<sup>e</sup> séance du mardi 19 septembre 2017

Présidence de M<sup>me</sup> Marlène Voutat, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Valéry Beaud : « Pour une véritable stratégie de requalification de l'espace public » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide:

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Le secrétaire :

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne le mardi dix-neuf septembre deux mil dix-sept.

La présidente ;

,